

DGDRH-Direction de l’Environnement Social

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Expéditeur*** | Objet | Destinataire(s) |
| Direction Générale Déléguée aux Ressources Humaines (DGDRH) | **Fiche ressource management pour les encadrant.es UGA :**  **Comment accompagner et être accompagné à l’occasion de difficultés dans ma structure ?** | A Mesdames et Messieurs  les personnels encadrants de l’UGA |
|  |
| Nov. 2021 |

Je constate qu’un.e des agent.es de ma structure semble rencontrer des difficultés, vers qui l’orienter ? Auprès de qui prendre conseil ? Comment agir ?

Vous trouverez ci-dessous un document récapitulatif qui vous permettra de trouver les ressources mobilisables.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Thèmes & problématiques | Ressources et accompagnement proposés | Coordonnées |
| Situation de mal-être d’un personnel | Espace écoute de l’UGA animé par les psychologues du travail de l’UGA, Mme Marie-France Béget et M. Charly Ghedeba.  Exprimer et échanger sur les difficultés rencontrées d’ordre professionnel ou personnel (impactant le travail), prendre du recul, gérer l’adaptation face à la une nouvelle situation de travail, renforcer les ressources personnelles pour faire face aux situations à risques, bénéficier d’une aide à la prise de décision, orienter si nécessaire vers une prise en charge spécialisée…  Apporter un soutien à l’encadrement dans la gestion de situations sensibles  [L’espace Ecoute](https://intranet.univ-grenoble-alpes.fr/ressources-humaines/environnement-social-qualite-de-vie-au-travail/espace-d-ecoute-et-d-accompagnement-psychologique-des-personnels-17975.kjsp?RH=1534865071322)  Contact possible également auprès de la MGEN : L’espace d’accueil et d’écoute (gratuit, ouvert à tous adhérent ou non)  Lundi au vendredi (entretien par téléphone uniquement avec un(e) psychologue de la plateforme) | [espace-ecoute@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:espace-ecoute@univ-grenoble-alpes.fr)  MGEN : 0805 500 00 |
| Santé – accompagnement et conseil médical | Service de Médecine de prévention :  Le médecin du travail est joignable pour toute question relative à la santé au travail : alerte sur l’état de santé d’un agent, souffrance au travail, aménagement de poste complexe, reprise de travail difficile, Handicap (y compris psychique ou cognitif, addiction), problématique Covid, …  **Intranet :** [Service de med. de prévention](https://centre-sante.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/les-personnels/medecine-de-prevention/medecine-de-prevention-765565.htm?RH=4396751587139509) ou [Intranet UGA](https://intranet.univ-grenoble-alpes.fr/ressources-humaines/environnement-social-qualite-de-vie-au-travail/sante-au-travail/) | Secrétariat : 04 76 82 76 80 ou [centre-de-sante.medecine-travail@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:centre-de-sante.medecine-travail@univ-grenoble-alpes.fr)  Médecin du travail :  [sylvie.belle-mery@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:sylvie.belle-mery@univ-grenoble-alpes.fr) |
| Soutien social – assistance et conseils | Service social : il est animé par les assistantes sociales des personnels : entretiens physiques et téléphoniques, suivis réguliers ou ponctuels des agents : étude des situations sociales, financières : aide d’urgence, dispositif logement réservé HLM, dossiers de mutations prioritaires, violences intra-familiales, accès aux droits : enfance, séparation, aidant familial, et toute question relative à la vie personnelle et professionnelle. Volet prévention en parallèle assuré par « les lundis du social » portant sur diverses thématiques de la vie personnelle et professionnelle  Intranet :  [Centre de santé](https://centre-sante.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/les-personnels/service-social-des-personnels/service-social-des-personnels-765576.htm?RH=4396751587139509) | Secrétariat : 04 76 82 40 78 ou [centre-de-sante.service-social-personnels@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:centre-de-sante.service-social-personnels@univ-grenoble-alpes.fr)  [stephanie.gimenez@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:stephanie.gimenez@univ-grenoble-alpes.fr)  [04.76.82.76.82](callto:04.76.82.76.82)  [marlene.glenat@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:marlene.glenat@univ-grenoble-alpes.fr)  [04.76.82.40.78](callto:04.76.82.40.78) |
| Violence Sexuelle ou Sexiste (VSS) | Une plateforme est dédiée au recueil des déclarations de ce type.  En toute confidentialité, un porteur d’alerte ou une potentielle victime va pouvoir expliquer la situation et s’entretenir avec des référents VSS formés.  L’alerte sera prise en charge ensuite par des professionnels conformément au protocole de traitement des alertes VSS UGA  Intranet : [cliquez ICI](https://intranet.univ-grenoble-alpes.fr/ressources-humaines/environnement-social-qualite-de-vie-au-travail/combattre-les-violences-sexuelles-et-sexistes-/) | <http://declaration-vss-discriminations.univ-grenoble-alpes.fr> |
| Risques psychosociaux (RPS) | En cas de constat d’une situation de souffrance au travail (individuelle ou collective, pour vous-même ou un.e collègue), orienter vers les psychologues du travail et médecin du travail.  Selon la situation et le souhait de la personne, la situation pourra faire l’objet d’une alerte RPS qui sera ensuite traitée en comité d’intervention.  Comité d’intervention de l’UGA est composé de la DGDRH, VPRH, psychologues du travail, médecin de prévention, assistantes sociales et référentes RPS du CHSCT  Intranet : [Les RPS](file:///C:\Users\linarmar\AppData\Local\Temp\En%20cas%20de%20constat%20d’une%20situation%20de%20souffrance%20au%20travail,%20orienter%20vers%20les%20psychologues%20du%20travail) | [alerte-rps-uga@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:alerte-rps-referents-chsct@univ-grenoble-alpes.fr) |
| Accompagnement du Handicap | Direction de l’environnement social : informations sur la prise en compte du handicap dans les activités (aménagement du poste de travail)  Intranet : [Le Handicap](https://intranet.univ-grenoble-alpes.fr/ressources-humaines/environnement-social-qualite-de-vie-au-travail/accompagnement-du-handicap/)  **Autre ressource :** [**https://www.solidaires-handicaps.fr/besoinaide/**](https://www.solidaires-handicaps.fr/besoinaide/)  **Cédric Buenerd (correspondant handicap de l’UGA)**  Pauline Pacalin (Gestionnaire de la mission Diversité-Egalité) | [dgdrh-diversite-egalite@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:dgdrh-diversite-egalite@univ-grenoble-alpes.fr) |
| Ergonomie du poste de travail : améliorer votre installation et diminuer l’apparition de Troubles MusculoSquelettiques (TMS) | Direction de la prévention des risques :   * Conseils en ergonomie et amélioration de votre poste de travail.   Analyse individuelle sur place ou sous forme d’ateliers collectifs  (+ assistance téléphonique pour les personnes en télétravail qui rencontrent des difficultés au niveau de leur installation) | **Béatrice Lebas**  [beatrice.lebas@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:beatrice.lebas@univ-grenoble-alpes.fr)  Tél : 04 76 51 42 26 (8h30-12h /13h30-17h) |
| Télétravail | Direction de l’Environnement Social  Vous pouvez solliciter conseils et appuis sur la mise en œuvre du télétravail dans votre structure et notamment en cas de difficulté dans l’application de celui-ci, refus d’une demande, …  Intranet : [cliquez ICI](https://intranet.univ-grenoble-alpes.fr/ressources-humaines/environnement-social-qualite-de-vie-au-travail/qualite-de-vie-au-travail/le-teletravail-a-l-uga-/) | **Fanny Pepelnjak**  **Tél. : 04 57 42 24 68**  [teletravail@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:teletravail@univ-grenoble-alpes.fr) |
| Difficultés disciplinaires | Cellule expertise de la DGDRH  En cas de difficultés comportementales récurrentes ou de faute grave, une sanction disciplinaire peut être envisagée.   * Pour les BIATSS : La cellule expertise peut dès les premières difficultés constatées vous conseiller sur les éléments à constituer * Pour les enseignants et enseignants-chercheurs : la DGDRH et la DAJI peuvent être contactés | **Gaëlle Horenkryg**  **Tél. : 04 57 04 11 77**  [dgdrh-expertise-rh@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:dgdrh-expertise-rh@univ-grenoble-alpes.fr)  [dgdrh@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:dgdrh@univ-grenoble-alpes.fr)  [daji-direction@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:daji-direction@univ-grenoble-alpes.fr) |
| Accompagnement management | Vous pouvez solliciter la Direction générale déléguée aux ressources humaines et la direction du développement des compétences pour un accompagnement spécifiques. | [dgdrh@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:dgdrh@univ-grenoble-alpes.fr) |